

ANNEE SCOLAIRE 2016 - 2017

Circulaire de rentrée

Ces quelques lignes vous présentent l'école et son fonctionnement.
Merci de les lire attentivement et de conserver ce document toute l'année.

☛ Effectifs

L'effectif global sera de 300 **élèves** inscrits au jour de la rentrée pour un total de 207 familles.
La répartition est la suivante pour nos 11 classes : 105 Maternelles + 195 Elémentaires.
15 enseignants + 4 personnels de service ASEM (Nathalie, Céline, Nicole et Karine) + 2 auxiliaires de vie scolaire : Céline Dubin et Stéphanie Perles.

<u>Maternelle</u>	}	22 PS + 4 = 26	: Mme GENDREAU Julie et Mme PERRAUDEAU Lydia le vendredi
		14 PS + 12 MS = 26	: Mme BRIN Amélie et Mme Patricia GUICHETEAU le jeudi
		8 GS + 18 MS = 26	: Mme LE RAY Karine
		105 (4 classes) 27 GS	: Mme ALLAIN Stéphanie
<u>Elémentaire</u>	}	27 CP	: Mme HARDY Maryse
		12 CP + 12 CE1 = 24	: Mme NOUZILLE Sophie
		195 (7 classes) 26 CE1	: Mme BONNET Céline
		31 CE2	: Mr AUDUREAU Patrick
		8 CE2 + 20 CM1 = 28	: Mme DEFONTAINE Evelyne
		19 CM1 + 10 CM2 = 29	: Mr GRELIER Christophe
		30 CM2	: Mr PACTEAU et Mme GROLEAU Anne-Clémence le lundi et le mardi

Le Regroupement d'Adaptation (R.A.) :

L'école bénéficie d'un poste de R.A. Madame GRELIER Marie-Andrée : maître de RA qui intervient régulièrement le **lundi et le mardi matin** et le **vendredi après-midi**.

Voici en quelques mots ses objectifs :

- Améliorer la capacité de l'enfant à dépasser des difficultés d'apprentissage scolaire
- Améliorer la capacité à maîtriser ses méthodes et ses techniques de travail,
- Aider à prendre conscience de ses progrès en suscitant l'expérience de la réussite,
- Souligner l'importance du rôle de prévention de l'échec scolaire avant que les difficultés ne s'installent.
- La priorité est donnée aux élèves de cycle 2 (GS - CP - CE1)

Bienvenue à vous tous ... enfants, parents, enseignants, ... qui arrivez pour la première fois à l'école Sacré Cœur. Pour votre information, en petite section, ils seront 30 à découvrir leur premier univers scolaire.

Bonne rentrée aussi à celles et ceux qui connaissent déjà notre école.

Merci à ceux qui ont contribué au bon fonctionnement de l'Ecole durant l'année scolaire passée et depuis bien plus longtemps pour certains.

En 2015 - 2016, le pôle administratif et les toilettes des grands ont été réalisés. Nous avons inauguré ce vaste chantier le samedi 6 février 2016.

Durant l'été, une fresque est venue embellir le fronton de notre entrée dans laquelle est inclus notre nouveau logo. L'OGEC fera à nouveau appel régulièrement aux parents - bénévoles afin d'aider à l'embellissement et l'amélioration du cadre de vie de vos enfants.

Vous aurez aussi des infos complémentaires sur les fêtes et les travaux en cours d'année. Elles seront relayées sur notre nouveau site <http://labruffiere-ecolesacrecoeur.fr>



L'APEL qui organise avec les enseignants le cross de l'école le **vendredi 14 octobre**, prépare déjà le spectacle de Noël du **17 décembre**. Un certain nombre d'actions (jus de pommes, pains et croissants, vente de chocolats) sont relancées pour aider en partie à la participation de la classe de neige des CM2 qui aura lieu courant mars 2017.

Pour le jus de pommes, nous avons réservé pour les CM2 les dates du lundi 10 octobre pour le ramassage et du mardi 11 octobre pour la mise en bouteilles.

Comme vous l'avez remarqué dans la page précédente, notre équipe pédagogique est quelque peu modifiée par rapport à 2015/2016. Nous souhaitons la bienvenue à Anne-Clémence Groleau qui fera le mi-temps de ma décharge de direction.

Dès la rentrée et par des informations régulières (réunions de classe inscrites en dernière page de ces documents ou rencontres individuelles en janvier avec les familles), nous réfléchirons ensemble à l'avenir de nos enfants tout en respectant les orientations et les nouveaux programmes de l'Education.

Les directives nationales nous recommandent une vigilance particulière sur la sécurité dans les enceintes scolaires. Nous allons rapidement réfléchir avec l'OGEC sur les moyens techniques et humains pour assurer un maximum de protection. Ces préconisations nous obligeront à avoir une attention plus soutenue aux entrées et sorties de l'établissement mais également à tous ceux qui franchissent le portail en cours de journée.

Comptant sur votre compréhension et sur votre confiance à venir ou renouvelée, je souhaite à tous les enfants et à toute la communauté éducative ...

Une bonne année scolaire.
Le Chef d'Etablissement
G. PACTEAU

Les documents de la rentrée :

Les documents transmis par l'école à partir du CP vous parviennent dans une nouvelle plaquette qui vous donne des renseignements sur notre projet d'établissement ainsi que des contacts utiles. (Restaurant scolaire, péri-scolaire) Cette plaquette sert toute l'année comme dossier de liaison d'informations entre la famille et l'école (classe, école, OGEC, APEL, catéchèse et éveil à la foi).

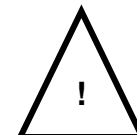
Nous vous demandons d'y apporter une attention toute particulière : votre enfant sera chargé de vous la transmettre et il devra ensuite la ramener à l'école pour la fois suivante. Nous vérifierons ainsi que vous avez pu en prendre connaissance.

Chaque famille en recevra une en début d'année. Encore merci à nos annonceurs.

★ Notez les horaires d'entrée et de sorties des classes

Le matin : 9 h 00 à 12 h 15

L'après-midi : 13 h 45 à 16 h 45



Les enfants peuvent arriver à 8 h 50 le matin, et à 13 h 35 l'après-midi. !!

Pour des raisons de sécurité mais aussi de rythme, les enfants du GS au CM2 seront accueillis directement dans leur classe le matin dès 8H50 à partir du lundi 5 septembre.

Aucun enfant ne doit être présent à l'école avant 8 h 50. Il en est de même avant 13 h 35 pour les enfants qui déjeunent chez eux.

En cas d'accident ou autre problème avant ces horaires-là, ce sont les parents qui sont responsables.

Aucun adulte ou enfant, n'est autorisé à entrer ou sortir par le portail (côté salle de sports). Dorénavant, il sera fermé à clef en journée pour des questions de sécurité.

Les parents des enfants de TPS-PS-MS doivent conduire leurs enfants jusque dans leurs classes respectives. Pendant les temps de classe, les portails sont tenus fermés.

★ Notez les horaires de récréations.

Récréations
Du CP au CM2

10 H 30 – 10 H 45
15 H 15 – 15 H 30

Récréations
PS - MS - GS

10 H 55 – 11 H 25
15 H 55 – 16 H 25

Récréation commune

13 H 35 -13 H 45

AVIS PRATIQUES

Sortie des élèves :

Pour reprendre vos enfants à 12 h 15 et 16 h 45, nous vous demandons d'attendre qu'un enseignant vienne ouvrir le portail. S'il vous arrive de rentrer en dehors des heures de cours, veuillez systématiquement le refermer derrière vous. En cas de pluie, il est interdit d'entrer avant l'heure pour s'abriter sous le préau.

Merci de venir chercher les enfants de maternelle (GS comprise) à la porte de la classe.

N'oubliez pas : dès que vous les avez repris, ils sont **sous votre entière responsabilité.**

Ordre :

1) entrée des parents 2) sortie des enfants derrière la ligne rouge 3) sortie des enfants qui rentrent seuls 4) sortie des cyclistes 5) Les enfants du primaire attendent les cars sous le préau. Pour eux comme pour les autres, la sortie n'est pas un moment de jeu.

IMPORTANT : Les parents doivent entrer chercher leur enfant dans la cour pour ceux qui n'ont pas la carte de sortie.



Les enfants qui partent seuls, seront munis d'une carte de sortie qui permettra aux enseignants présents au portail de les identifier. Cette carte sera établie d'après les informations notées sur la fiche de renseignements. Nous poinçonnons les cartes de ceux ou celles qui sortent accompagnés d'un frère ou d'une sœur, à la demande motivée des parents.

Encombrement de la rue ou du parking dès 8h50 et 16h45 :

Des parkings sont à votre disposition à proximité de l'école. N'hésitez pas à faire quelques mètres pour vous garer. Des passages piétons vous permettent de garantir votre sécurité ainsi que celle de vos enfants.

RETARDS

Un **retard** ne peut être qu'exceptionnel et motivé. Si cela devait se répéter, nous serions obligés de vous rappeler à vos devoirs ... et vous signaler la gêne que cela entraîne pour le bon fonctionnement de l'Etablissement.

Pour la même raison, veuillez éviter de venir voir le (la) maître (sse) de votre enfant sans prévenir et juste à l'heure de la rentrée ... sauf cas d'urgence évidemment !

« Cela est valable tant pour les rentrées à 9h 00 que pour les sorties à 12h15 et 16h 45. »

Le midi et le soir, la personne chargée des sorties est un(e) enseignant(e), il (elle) a peu de temps pour déjeuner et peut avoir un rendez-vous, elle ne saurait donc attendre indéfiniment la venue de telle ou telle grande personne ... qui plus est, quand cela est de façon répétitive. Veuillez refermer le portail et baisser le loquet même si vous pensez ne pas être le dernier ou la dernière.

ABSENCES

Une absence doit se justifier. Veuillez prévenir par écrit (utilisez à cette fin les bons qui vous sont proposés). Il est possible d'en imprimer en allant sur notre site. Si elle ne peut être programmée à l'avance, veuillez dans un premier temps, téléphoner pour dire la raison pour laquelle votre enfant est absent et lors de son retour à l'école lui remettre *le bon d'absence prévu à cet effet* ou un mot écrit par vos soins. **Attention, veuillez éviter de prévenir de l'absence sur la boîte mail de l'école. Vous devez demander un formulaire de décharge parentale au directeur pour les absences pour raisons personnelles.**

GOUTER

Si votre enfant a bien déjeuné le matin, il est inutile de lui fournir un goûter pour les cycles II et III.

Le GOUTATOU Restaurant scolaire de la Bruffière

Pour signaler les absences ou les présences, l'effectuer avant 9 heures au : **06 86 65 17 54**

Pour tout autre renseignement contacter l'association Familles Rurales : **02 53 07 22 77**

Mail : restaurantscolairebruffiere@orange.fr

Les enfants de la GS au CM2 sont accompagnés par le personnel de la cantine. Aucun jeu ne peut être emporté. Le menu de la semaine est en principe mis en ligne sur notre site en page d'accueil.

<http://labruffiere-ecolesacrecoeur.fr>

JEUX ET GADGETS

Cordes à sauter et billes sont autorisées uniquement du CP au CM2 aux récréations de 10H30 et 15H15. **Aucun échange n'est toléré. Tout autre objet sera confisqué par l'enseignant.**

DISPENSE DE SPORT

Une dispense d'activité sportive non durable doit être formulée par votre médecin et nous être fournie ... sinon caprice ou humeur entraîne une trop facile exemption de ces heures

nécessaires pour un juste équilibre de l'enfant. Attention, le revêtement de la salle de sport exige le port d'une paire de tennis.

LES RENDEZ-VOUS

- Comme l'année dernière, deux semaines seront consacrées aux rendez-vous de parents. Les dates sont connues du lundi 23 janvier au vendredi 3 janvier 2017.

- Allez voir de préférence d'abord le (la) maître(sse) de votre enfant avant le directeur en cas de différend ou d'incompréhension.

- Le directeur est joignable chaque jour mais les journées administratives sont plus adaptées. Comme l'année dernière, je me tiens à la disposition des familles **les lundis et mardis**.

L'AIDE PEDAGOGIQUE COMPLEMENTAIRE ou AIDE PERSONNALISEE : de la GS au CM2

L'équipe enseignante assure ce soutien scolaire auprès des enfants ayant des difficultés ponctuelles dans leurs apprentissages **une heure** chaque lundi de 16H50 à 17H50. Elle débutera le lundi 12 septembre. Pour les classes de PS et MS, les modalités de prise en charge vous seront expliquées au moment des réunions de classe.

VETEMENTS

Chaque année, un lot important de vêtements reste sans propriétaire, nous les récupérons. **Veillez les marquer** et ensuite les réclamer assez vite si on remarque l'absence. Ils peuvent être aussi au restaurant scolaire. Nous en avons récupéré un lot en fin d'année. Ceux-ci sont dans la salle des maîtres jusqu'au 9 septembre.

RETRIBUTIONS & FOURNITURES

Tous les élèves ont dû recevoir la liste en fin d'année de ce qui est à se procurer hors école. L'école fournit des produits de première nécessité (cahiers ...) ainsi que les livres, les fichiers du CP au CM2. Tout cela est inclus dans le forfait scolaire qui est établi par famille sur 10 mois. Comme chaque année, nous vous proposons de régler vos **rétributions scolaires** par **prélèvements bancaires**. Nous vous recommandons vivement ce mode de paiement. Il comporte en effet plusieurs avantages :

- pas de risque d'oubli
- pas de risque que le chèque et les espèces soient perdus dans le cartable des enfants.

Le prélèvement s'effectue au 10 du mois : premier prélèvement le 10 octobre.

En 2015/2016, le coût de la scolarité était de 20,90 € par mois. Une aide peut être accordée aux familles de 3 enfants, sous conditions. Une partie des rétributions permet à l'OGEC de subvenir aux besoins d'investissement de l'école et l'autre est envoyée à l'UDOGEC. La commune participe aux frais de fonctionnement depuis que l'école a signé avec l'Etat un contrat d'association.

Comme l'année dernière, l'adhésion à l'APEL de l'établissement (transmise en juin) sera aussi prélevée en octobre.

N.B. : Les frais de catéchèse du CP au CM2 ne sont pas compris dans les frais de scolarité.

Vous recevrez le forfait scolaire établi par l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Ecole Catholique) à la fin du mois de septembre. Un document d'information l'accompagnera.

SECURITE

L'école dégage toute responsabilité en ce qui concerne les jeux, livres, CD, DVD, que les enfants pourraient apporter de chez eux sans demande précise de l'enseignant (e). **Chewing-gum, objets tranchants et dangereux, téléphone portable ... sont interdits à l'école.**

MALADIES ET SOINS - HYGIENE - ALLERGIES

Aucune école n'est à l'abri des poux. Les parents doivent par conséquent être très vigilants et surveiller fréquemment la tête de leur(s) enfant(s).

Vous devez nous avertir ainsi que la cantine en cas d'allergie. Un PAI peut être nécessaire. Contactez alors la direction.

Les médicaments : Conformément aux instructions officielles, aucun médicament, même homéopathique, ne peut être donné à l'école sans ordonnance et autorisation parentale écrite. En cas de nécessité absolue de prise de médicaments, vous devez prendre contact avec l'enseignant(e) de la classe. Un enfant malade ne peut suivre le rythme imposé par les activités de la classe. Le repos à la maison restant le meilleur remède, nous nous permettrons d'appeler les familles en cas de besoin.



TELEPHONE

Si vous souhaitez joindre l'école, appelez au **02.51.42.51.55**. *Veillez éviter de le faire pendant les heures de cours. Si vous obtenez le répondeur, laissez votre message, nous l'écouterons à 12h15 ou à 16H45. Si c'est vraiment très urgent, essayez au numéro de portable indiqué dans le message vocal ! N'appellez pas au 09 53 61 12 25, ce numéro est appelé à disparaître.*

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Vous avez dû remplir cette fiche en fin d'année dernière, elle est accompagnée d'une délégation de pouvoirs en cas d'urgence à signer par vos soins. **Ce document, s'il n'est pas déjà retourné est à nous rendre dans les plus brefs délais.**

ASSURANCE

L'assurance scolaire et la fiche de renseignements distribuées en juin, doivent revenir à l'école avant le 5 septembre.

Des attestations et adhésions nous ont déjà été retournées. Dans le cas où vous n'avez pas l'individuelle accident, l'école vous a fait une proposition de **la Mutuelle Saint Christophe pour 8,90 €**. **Libellez bien votre chèque à l'ordre de l'OGEC.** Cette assurance est obligatoire pour les élèves qui partiront en classe de découverte. Les parents obtiennent ainsi une attestation obligatoire pour le péri-scolaire par exemple.

Attention ! En raison des sorties organisées, voyages, classe de découverte, votre enfant a besoin d'une couverture large. La seule responsabilité civile ne suffit pas en cas d'accident survenu seul. Il lui faut une « individuelle accident » pour prétendre être pris en charge. C'est obligatoire depuis la circulaire du 20 août 1976 !!

CATECHESE

Eveil à la Foi, catéchèse ou culture chrétienne :

Notre école catholique est impliquée dans la mission de l'Eglise. Elle ne peut pas « renoncer » à la liberté de proposer et d'exposer les valeurs de l'éducation chrétienne. *Tous les enfants inscrits se verront proposer de la maternelle au CP de l'éveil à la Foi, de la catéchèse ou de la culture chrétienne pour les classes du CE1 au CM2*

Les élèves du CP au CM2 sont 195 et nous recherchons dès à présent des parents ou grands-parents disponibles pour accompagner et encadrer les enfants. Si vous souhaitez vous engager, veuillez vous faire connaître auprès de Mr Pacteau.

AUTORISATION DE DIFFUSION

Vous devez remplir et signer ce document sur la fiche de renseignements distribuée en juin en n'oubliant pas d'ajouter la mention manuscrite Lu et approuvé et bon pour accord. Les photos de classe et individuelles seront prises le lundi 26 et le mardi 27 septembre 2016.

ACCUEIL DE LOISIRS PERMANENT MELI MOMES

Aurélié et son équipe vous accueillent dans des locaux situés près de l'école. Les enfants qui sont inscrits sont pris en charge dès la sortie de l'école par le personnel et ils viennent directement à l'école aussi le matin. Pour tous renseignements, inscriptions, tarifs et horaires un

seul numéro de téléphone: le 02.72.71.13.85. L'adresse mail de l'accueil accueilmelimomesbruffiere@orange.fr. Tout cela est aussi dans la nouvelle plaquette.

TRANSPORT SCOLAIRE

Un service de transport organisé par le Conseil général assure le ramassage des élèves éloignés du bourg. Pour les concernés, l'inscription a été faite en principe en juin.



1er Degré

Septembre 2016

CALENDRIER SCOLAIRE 2016-2017

Le calendrier pour l'année scolaire 2016-2017 tient compte du fait que les écoles privées de Vendée ne rentrent pas dans la semaine des 4 jours et demi.

Rentrée des enseignants	mercredi 31 août 2016
Rentrée des élèves	jeudi 1er septembre 2016
Vacances de Toussaint	du mercredi 19 octobre 2016 au jeudi 3 novembre 2016
Vacances de Noël	du vendredi 16 décembre 2016 au mardi 3 janvier 2017
Vacances d'Hiver	du vendredi 10 février 2017 au lundi 27 février 2017
Vacances de Printemps	du vendredi 7 avril 2017 au lundi 24 avril 2017
Vacances d'Été	mardi 4 juillet 2017

Les élèves auront classe le mercredi 19 octobre toute la journée
Sous réserve de l'accord de Familles Rurales



*Les vacances débutent après la classe, le soir des jours indiqués,
la reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.*

Réunions de classes : merci d'en prendre note.

Tous les horaires sont à 18H30

Nous espérons avoir répondu à vos attentes. N'hésitez pas à nous informer sans tarder des problèmes qui pourraient se poser.

- ▣ **Classes de CP (Maryse Hardy)**
→ à 18 h 30 le mardi 20 septembre
- ▣ **Classe de CP-CE1 (Sophie Nouzille)**
→ à 18 h 30 le mardi 20 septembre
- ▣ **Classe de CE1 (Céline Bonnet)**
→ à 18 h 30 le vendredi 30 septembre
- ▣ **Niveau CM2 (Anne-Clémence Groleau, Gérard Pacteau)**
→ à 18 h 30 le lundi 26 septembre
- ▣ **Classe TPS-PS (Julie Gendreau et Lydia Perraudeau) et Classe PS-MS (Amélie Brin et Patricia Guicheteau)**
→ à 18 h 30 le mardi 27 septembre
- ▣ **Classe de CM1-CM2 (Christophe Grelier)**
→ à 18 h 30 le vendredi 23 septembre
- ▣ **Classe de CE2-CM1 (Evelyne Defontaine)**
→ à 18 h 30 le mardi 4 octobre
- ▣ **Classe de CE2 (Patrick Audureau)**
→ à 18 h 30 le mardi 4 octobre
- ▣ **Les 2 Classes de MS-GS et GS (Karine Le Ray et Stéphanie Allain)**
→ à 18 h 30 le vendredi 16 septembre

Bonne année scolaire à tous !

Les enseignants.

Gérard PACTEAU